

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MARS 2025**

Délibération n° 2025-02-24

Date de la convocation : 22 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : **20**

Nombre de conseillers présents : **15**

Nombre de procurations : **4**

Votes : **19**

Pour : 19 Contre : **0** Abstention : 0

Le vingt-huit mars deux-mil-vingt-cinq à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, SANTIAGO François, BASTY Jean Pierre, FAURE Pascal, CROZET Hélène, EBOLI Laure, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan.

Procurations :

LAROIX Laurence procuration à LESCANNE Etienne

BESSON Héléne procuration à MANDON Geneviève

ORIOLE Jessica procuration à CROZET Héléne

LARGERON Olivier procuration à SEUX Christian

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20250328-2025-02-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2025

Absents excusés : MASSARDIER Alexandre

Secrétaire :

CHAVANA Jean-Luc

OBJET : CONSULTATION POUR LA SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT 2025

Monsieur le Maire informe l'assemblée sur la nécessité de consulter les établissements bancaires afin de souscrire à un emprunt d'un montant de 600 000 €. Ceci, afin de financer les prochains investissements communaux tout en bénéficiant des taux d'intérêts du marché actuel.

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à consulter les établissements bancaires pour la souscription d'un emprunt de 600 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- AUTORISE Monsieur le Maire à consulter les établissements bancaires pour la souscription d'un emprunt de 600 000 €.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 28 mars 2025.

Le Maire
Vincent DUCREUX

Le secrétaire de séance
Jean-Luc CHAVANA